38e Année - N° 2952. Le No 0,20 c. Paraît le Samedi 8 Mai 1926

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

NI COMMUNISME, NI FASCISME,

mais une République d'ordre et de paix

L'autorité se basant, non sur la volonté générale, mais sur la Force, semble devoir exercer sur la jeunesse une emprise d'autant plus vive que celle-ci sera plus adonnée aux pratiques sportives et à leur discipline

On peut fort bien concevoir, que les générations dont l'éducation civique et sociale a été interrompue, pour ne pas dire fâcheusement viciée par la Guerre, aient aujourd'hui tendance à attendre des moyens les plus rudimentaires des solutions rapides aux actuels problèmes économiques et sociaux

Sous des apparences changeantes, la jeunesse reste toujours ardente généreuse, et quelque peu frondeuse. Dénuée de connaissances suffisantes, les questions les plus complexes lui apparaissent comme fort simples. Elle aura alors naturellement tendance à considérer ses Anciens comme d'impuissants mentors dont l'âge aurait annihilé le pouvoir d'agir.

Agir ! Se manifester, extérioriser la puissance vitale qui caractérise la période tumultueuse de la naissante virilité sera donc propension naturelle chez nos Jeunes normalement constitués.

Aux conceptions simplistes correspondront alors des procédés non moins élémentaires.

Admirant la Force et se sentant robuste, la Jeunesse sera disposée à user de la Force pour réformer la vieille Société qui, croit-elle, piétine dans les errements du Passé.

C'est alors que s'offre à cette Jeunesse, le fascisme et le communisme, avec leurs armes et leurs formations calquées sur le rythme de parade militaire.

Factieux, les deux extrêmes prétendent se dresser contre le Gouvernement ; on conçoit qu'en dehors de tout concept politique nettement défini, ces formations disciplinées, irrespectueuses du régime établi, pourront le plus souvent attirer quelques uns de nos bouillants éphèbes. Pour avoir la licence de fronder l'Autorité, ils ne s'apercevront pas qu'ils aideront ainsi à étrangler nos actuelles libertés, et cela, au seul profit des réacteurs qui se jouant de leur enthousiasme irraisonné, méditent de s'en servir en faveur de leur politique de régression.

Car baser sur la Force un régime nouveau, lequel ne pourrait se maintenir que par la Force, n'est-ce pas forger de ses propres mains les chaînes qui demain serviront à entraver toute liberté d'action ou d'opinion individuelle ou collective.

Imposer n'est pas convaincre Violenter n'est pas organiser. Ces prétendus réformateurs que sont le fascisme et le communisme, ne sont en réalité qu'un moyen brutal qu'espèrent utiliser les éternels adversaires du grand principe de Liberté.

Alors ces deux partis brimeront cyniquement ceux qui expérimentés s'opposent avec énergie à toutes les formes de la dictature.

Imposer ses idées par la Force oblige à supprimer par tous les moyens toute résistance de la part de ses contradicteurs.

Le fascisme et le communisme seront donc amenés à user de la violence ; par la suppression de toute liberté ils provoqueront un retour en arrière vers un état de fait arbitraire que des centaines de générations successives se sont efforcées d'abolir au cours de notre longue histoire nationale.

Dictature ou Liberté ? Comment notre saine et généreuse jeunesse française pourrait-elle longtemps se tromper dans son choix ? Alors qu'elle n'a simplement qu'à jeter un regard attentif sur notre passé, sur le présent sanglant et douloureux qui a sévit en Italie et en Russie et enfin sur l'avenir qui s'ouvre devant elle. Elle comprendra alors que le Monde n'a évolué que vers la Liberté, qu'il ne peut progresser que dans la Liberté ! Qu'étrangler celle-ci à l'aide de ces deux tendances extrémistes, ce serait fâcheusement entraver la marche déjà si lente de l'émancipation humaine à laquelle l'ardente jeunesse a le devoir de travailler, pour achever ainsi l'œuvre de ses devanciers dans l'épanouissement d'une République de travail, d'ordre et de paix.

Et comment d'ailleurs ne pas avoir confiance en la sagesse de nos jeunes ouvriers puisqu'à l'occasion du 1e mai ils viennent par leur bonne tenue dans le respect du travail et de la liberté, faire preuve d'un sentiment qui domine en France dans la grande masse du Pays.

Il est bon de remarquer que, contrairement à ce que l'on a tendance dans certains pays étrangers à écrire et à lire, la France n'est nullement entre les mains des révolutionnaires, et que la sécurité y est la règle normale

Ni fascisme, ni communisme !

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'APPEL DU COMITÉ NATIONAL

AU PAYS

Le Comité national des contributions volontaires adresse au pays l'appel suivant :

APPEL AU PAYS

La France après la plus cruelle des guerres, s'est remise courageusement aux travaux de la paix Mais elle ploie sous le fardeau de la dette qu'elle a dû contracter pour défendre son existence et pour panser ses blessures Il ne suffit pas que le budget soit en équilibre, il faut que cet équilibre soit assuré dans l'avenir, comme dans le présent. Il faut que la dette publique dette perpétuelle, dette à court terme dette flottante, soit allégée progressivement. Il faut que soit écarté le double danger dont la menace nous obsède : celui d'impôts excessifs, qui paralyseraient l'activité nationale, celui de l'inflation, qui aurait pour effets inévitables, une nouvelle dépréciation du franc et un nouveau renchérissement de la vie.

L'amortissement est une des conditions essentielles de notre relèvement financier. La loi vient d'instituer la Caisse autonome d'amortissement. Déjà, elle avait, répondant à l'offre spontanée du pays, organisé la contribution volontaire, qui permettra d'entreprendre immédiatement, la réduction de la dette à court terme.

Les souscriptions sont reçues dans toutes les Caisses publiques Elles seront intégralement versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, d'où elles ne sortiront que pour entrer dans la Caisse autonome d'amortissement Aucune fraction n'en sera distraite pour d'autres fins. Le gouvernement en a donné aux Chambres l'assurance formelle, et la loi consacre cet engagement d'une manière imprescriptible

La contribution volontaire est un devoir pour tous les citoyens. Par elle, va commencer la libération du franc. La France a vaincu dans la lutte contre l'envahisseur ; elle vaincra dans celle qu'elle soutient pour la défense de son crédit. Elle y déploiera cette même tenacité, ce même esprit de sacrifice qui l'ont menée à la victoire.

La France veut vivre, et pour les nations comme pour les individus, la vie est un acte d'énergie, un acte de confiance. L'effort s'égalera à la grandeur de l'œuvre, œuvre de salut public, car il y va de notre sort à tous, œuvre d'union nationale, qui rassemblera sans distinction d'opinions ni de croyance, tous les Français.

Le franc, qui a si largement contribué au développement de la civilisation dans le monde entier, retrouvera sa force et son prestige.

Il dépend de chacun de nous de hâter l'heure de ce redressement

Debout tous les Français pour le salut de la France, par le salut du franc.

Suivent les signatures

*

Nous savons qu'un comité d'arrondissement sera prochainement constitué sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Sisteron.

CONSEIL GENERAL

des Basses Alpes

La première session du Conseil Général des Basses Alpes a été ouverte lundi soir sous la présidence de M. Pierre de Courtois qui a prononcé un discours auquel M. le Préfet a répondu.

M. Jacques Stern explique la décision prise par la Commission des finances de voter une somme de 10.000 francs comme contribution volontaire du département à l'amortissement de la dette publique qui doit avoir une influence sur le résultat de la souscription et demande un scrutin public sur cette question.

M. Jourdan dit, en substance, que cette dépense n'entre pas dans le cadre des dépenses départementales et communales et se demande si on ne se trouve pas en présence d'une illégalité.

M. le préfet répond qu'il s'agit d'un devoir de moralité civique qui n'a échappé à personne, et que la Fédération des Mutilés, avec une spontanéité très émouvante, a voté la participation à la souscription. Cette décision aura un grand effet dans le public

M. le docteur Gardiol dit qu'il fera un vote d'opposition dans l'intérêt du Pays.

Il est ensuite procédé au vote nominal sur le crédit Le scrutin donne 18 voix pour l'adoption et 9 voix contre Le crédit de 10.000 francs est adopté.

On nous dit que M. Jourdan, venant de son arrondissement, aurait manifesté son étonnement de voir qu'aucun « gros bonnet » et commerçants n'avaient versés à la contribution volontaire et que seuls quelques instituteurs avaient souscrits

Cela ne doit pas surprendre M. Jourdan ; à Sisteron, aucune souscription publique n'a été officiellement ouverte. Les commerçants n'ont donc pas eu l'occasion de manifester leur joie ou leur réprobation. Que nos élus fassent d'abord leur devoir, les commerçants feront le leur Quand à la souscription connue, le public ne connait que celle dressée à l'Ecole Primaire Supérieure de jeunes filles que la presse a publiée il y a une quinzaine de jours environ.

M. Fruchier, rapporteur de la Commission des finances, demande la suppression des prisons du département. M. le préfet dit qu'il a écrit au ministre pour faire la nécessité de la supression des prisons de Barcelonnette, Castellane et Sisteron et prie le Conseil général de lui accorder son appui. La proposition du préfet est adoptée.

Les cantonniers ont formulé des demandes d'indemnités diverses. Ces demandes devant entraîner une dépense de 150.000 francs, sont renvoyées à la Commission des cantonniers, pour examen et M. Turrel est désigné pour faire partie de cette Commission. La clôture de la chasse au chamois est fixé au 31 octobre

Le rapport de M. Bouquier sur les services téléphoniques est adopté. Les demandes d'allocation de Mlle Payan, institutrice à St-Auban et de M. Arnoux à Forcalquier sont rejetées.

La date de la deuxième session ordinaire est fixée au lundi 13 septembre.

Emphysème Pulmonaire

L'Emphysème est causé par la dilatation des alvéoles pulmonaires, l'air circule mal dans les bronches, et la régénération du sang reste incomplète. Comme l'asthme, l'emphysème pulmonaire donne lieu à des crises d'étouffement et se traite de même. Le meilleur remède à employer est la Poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès et guérit progressivement Une boite est expédiée contre mandat de 3 frcs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Sportive

FOOT-BALL

C'est par un temps tout-à-fait mauvais que s'est déroulé dimanche 2 mai, le match entre les « Scouts Gapençais » et notre vaillante petite équipe locale. Le résultat fut un match nul, 1 but à 1. Quelle a été la physionomie de la partie ? Dès le début le vent très fort gêne les équipiers. Gap mieux en forme et soutenu par deux équipiers de première, le demi-centre et Bellon I, centre avant, profite pour se cantonner quelques minutes dans notre camp. Peu à peu le jeu devient égal, mais les Sisteronnais gafouillent Peu avant la mi-temps sur une jolie descente et sur passe de leurs demis, les gapençais trompent la vigilance de notre défense et sur une échappée de l'inter gauche marquent leur premier but. La mi-temps est sifflée sur 1 but pour Gap contre 0 à Sisteron.

A la reprise, Sisteron prend nettement l'avantage et amorce quelques belles descentes lesquelles malheureusement viennent se terminer en queue de poisson devant les buts gapençais (Hélàs toujours ce manque de compréhension de jeu de ligne avant).

La pluie se met alors de la partie, augmentant alors le gafouillage des Sisteronnais qui brusquement perdent complètement le contrôle de la balle et qui au surplus se prennent à partie entre eux (manque de discipline, chose essentielle dans une équipe).

Enfin Sisteron ouvre le score 5 minutes avant la fin dans une très jolie descente bien servie par notre nouvel équipier. C'est donc Brun I passé inter-droit qui a eu l'honneur de chooter le point qui nous permit de terminer le match avec un résultat nul.

Considérations. — A mon avis, Sisteron devait faire beaucoup mieux. Mais pour arriver à ce mieux, deux choses sont absolument indispensables : 1° Discipline dans l'équipe et bonne distribution du jeu par le capitaine ; 2° Que chaque équipier comprenne pourquoi il va schooter et pourquoi il ne doit pas garder la balle pour lui seul. En un mot, du jeu intelligent

Avec ces deux défauts corrigés Sisteron peut faire beaucoup mieux.

Pour continuer ses rencontres, dimanche 9 mai à Sisteron « Sisteron-Vélo » rencontrera en match retour Veynes.

Et pour contenter notre cher public, nous nous sommes assurés pour le jeudi de l'Ascension une très belle rencontre.

Le Lycée de Gap champion scolaire 1925-1926, se déplacera avec sa toute première équipe ayant la ferme volonté de remporter une victoire. Que ferons nos bleus et or en face de tels adversaires ? Ayez confiance en nos jeunes, ils vous montreront ce dont ils sont capables.

Chronique Locale

SISTERON

Chiffre d'Affaires. Taxe d'Abatage.

Ces impôts seront perçus à la mairie le mardi 11 mai courant aux heures habituelles.

Contribution Volontaire.

A l'occasion de la perception des impôts à la mairie, le receveur des Contributions Indirectes recueillera les souscriptions volontaires pour l'assainissement financier.

Un titre spécial portant le nom du souscripteur sera remis séance tenante.

Les Contributions volontaires sont également reçues au domicile du receveur.

* * *

Nous avons reçu de M. Frédéric Anglès, conseiller général du canton de Noyers-sur-Jabron, la somme de 500 francs à titre de contribution volontaire, que nous nous empresserons de verser dans une caisse publique.

La Saison Touristique.

Quoique l'hiver s'attarde cette année nos stations alpestres et estivales s'apprêtent à recevoir leurs hôtes. Sisteron est une des principales villes du département visitée par les touristes qui sont un facteur de prospérité pour notre région.

Un statisticien a calculé que les touristes étrangers venant chez nous en France laissaient plus de 10 milliards ; donc, le tourisme, source de richesse, doit être encouragé et favorisé dans nos Basses-Alpes, si privilégiées de nature. L'industrie, le commerce, l'agriculture particulièrement — appelée à procurer, à fournir sur place tous les produits nécessaires à la consommation des visiteurs — en un mot, tout le monde, y est plus ou moins intéressé et en tire profit.

C'est pour cela que tous nos efforts doivent tendre à retenir dans notre ville le plus longtemps possible ces visiteurs si nous savons leur offrir une ville propre et coquette.

—o—

Séance et Kermesse

C'est demain dimanche, qu'aura lieu à l'Eldorado, la grande fête que nous avons annoncée la semaine dernière. La séance récréative, qui, nous l'espérons, sera aussi amusante que littéraire, commencera à 3 h. et demi très précises, par un morceau exécuté par les *Touristes des Alpes*. Ils donneront ensuite un concert qui sera le grand attrait de la kermesse qui suivra la séance.

Foire.

Après demain lundi, grande foire à Sisteron.

Un bon conseil.

Voici venir l'époque sericicole, c'est le moment pour les éducateurs de faire leur choix dans la qualité de papier qu'ils auront à employer dans la literie de leurs vers-à-soie. C'est une très grave erreur d'employer en pareil cas du papier de vieux journaux, l'encre contient des produits chimiques qui portent un tort très dangereux à la bonne réussite de l'élevage. Nous conseillons donc aux éducateurs de ne pas courir ce risque en employant rien que le papier spécial pour vers à-soie

Avis.

M ARNOUX, « Poissonnerie Marseillaise », avise le public qu'il est seul dépositaire de la GLACE NATURELLE des Glacières de la Roche des Arnauds. On peut s'y adresser dès maintenant.

—o—

A VENDRE

Un VÉLO tout neuf, s'adresser au bureau du Journal.

Boule Sisteronnaise.

Les membres de la Société et les personnes désireuses d'en faire partie, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir samedi, salle de la mairie.

Objet : Organisation du concours de boules des Fêtes de la Pentecôte ;

Réorganisation de la Société et renouvellement de la commission.

—

Un match sensationnel.

A la suite d'un défi, deux équipes de boulomanes également réputées se rencontreront dimanche sur le boulodrome de la gare ; à cet effet M. le chef de district fera placer des barrières pour maintenir le public qui sera certainement nombreux étant donné l'importance de ce match. De nombreux paris sont déjà engagés Dans l'équipe Select comprend de forts tireurs mais le pointeur M. A. est très impressionnable et pourrait mettre ses partenaires en situation d'infériorité. Néanmoins l'équipe Smart aura besoin de serrer le jeu dès le début si elle veut s'assurer la victoire

—o—

Casino-Théâtre.

C'est avec plaisir que nous annonçons la venue sur la scène du Casino de la troupe Anna Conte pour le mercredi 12 mai.

Cette excellente troupe vient nous donner pour la première fois : « MENAGES PARISIENS ou BALANCEZ VOS DAMES, comédie en 3 actes d'Albin Vallabrègue.

La soirée se terminera par un vaudeville en un acte : LA CEINTURE ELECTRIQUE, de A. Heuzet, qui sera parait-il 20 minutes de fou-rire.

Aux jeunes musiciens.

Nous nous faisons un plaisir de faire connaitre aux jeunes musiciens appelés au régiment que par décret du 5 Juillet 1925 du ministre de la guerre, ils peuvent au moment de leur conscription choisir un régiment ayant une musique militaire, si leurs connaissances sont suffisamment fortes pour en bénéficier.

Pour mieux les renseigner, une circulaire ayant trait à la fonction de musicien militaire sera affichée dans la salle des répétitions.

Crédit à l'Epargne.

C'est avec plaisir que nous apprenons qu'au tirage du 3 mai, l'Agence de Sisteron a été de nouveau favorisée.

Le n° 98.477. tarif D, a été remboursé à 1.000 frs à Mlle Yvonne Petit, rue Droite, à Sisteron.

CREDIT à L'EPARGNE

Fondé en 1886

Société de Capitalisation à forme mutuelle

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

La plus ancienne de toutes les Sociétés similaires

Exposition Internationale de Paris 1909 : Diplôme de Grand Prix.

Exposition Internationale de Strasbourg 1923 : Médaille d'Or.

Exposition Nationale de Nantes 1924 : Hors Concours.

Siège Social : En son immeuble : 11, Place Bellecour, LYON

Ses opérations permettent de constituer un capital de **1000** fr en **15** ans ; Versement **5** francs par mois ; tirages mensuels.

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(B.-Alpes).*

ETAT-CIVIL

du 1er au 7 Mai 1926.

NAISSANCES

François Valéro, Rue Saunerie.

Décès

Henriette Cornand, 68 ans, hôpital.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

MARIAGES

Néant.

Commune de Mison

PROGRAMME

DE LA FETE VOTIVE

des Armands

les 8, 9, 10 et 13 mai 1926

Samedi 8

A 21 heures, Retraite aux flambeaux.

Dimanche 9

A 7 heures, Réveil en fanfare, Salves d'artillerie. — A 15 heures, Réception du Jazz band Laragnais — A 16 heures. Jeux divers ; Trois sauts, 1° prix, 20 frs, 2e prix 10 frs. — Jeu de la cruche (prix 5 francs.) Concours de chant, pour dames prix 10 frs, pour hommes, prix 10 frs. — Course à pied au dessus de 15 ans, prix 10 frs. Enfants 5 f) Course en sacs (prix 5 francs).

Pendant toute la soirée, GRAND BAL avec le concours du réputé Jazz-Band Laragnais. Attractions diverses.

Lundi 10

A 14 h. précises, Concours de boules, prix 50 frs. mises fixées à 2 frs par joueur. Se faire inscrire à la mairie. — A 15 heures, Reprise du Bal. — A 18 heures, Tirage de la Tombola (Les numéros gagnants paraitront dans le « Petit Provençal ».

Jeudi 13 (jour de l'Ascension)

GRAND CONCOURS DE BOULES

1e prix, 300 frs et la moitié des mises, 2e prix 50 frs et l'autre moitié. Les mises sont fixées à 10 frs par équipe de 3 joueurs. Se faire inscrire à la mairie avant 10 heures. Le concours commencera à 10 h. 15 très précises. (Boules ferrées). Les joueurs sont priés d'apporter leurs boules. Ils devront se conformer au règlement qui sera entre les mains de la commission.

A 16 h. : CONCOURS de QUADRETTE, prix 30 frs répartis aux 2 cafés.

Pendant toute la durée des fêtes. les jets et le lancement de pétards sont formellement interdits. La commission décline toute responsabilité en cas d'accident. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Pour la commission : Paul MARCEL.

Le Maire, CLEMENT.

CABINET DENTAIRE

E. Casagrande

10, Place de l'Horloge, Sisteron, **reçoit tous les jours**, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 heures.

Papier Ver-à-soie

en vente à l'Imprimerie-Librairie LIEUTIER, Rue Droite (*ne pas confondre*)

Etude de Me **Aimé BERTRAND** huissier à **Sisteron** (B-A)

VENTE

volontaire

aux Enchères Publiques

Lundi 10 Mai 1926, à 14 heures, à Sisteron, Place de l'Eglise :

MATERIEL AGRICOLE

Une forte charrette, une faucheuse combinée, etc.

MEUBLES

Quatre lits avec sommiers, petites **tables, trois glaces, un fourneau, un canapé,** etc..

L'Huissier chargé de la vente,

A. BERTRAND.

VIN ROUGE pur jus raisins frais depuis 270 francs la pièce de 215 litres, port, congé et fût compris. Ecrire, BERNARAS-RIBOT Ancien Maire, SOMMIERES (Gard) Echantillon contre 1 fr. 50 en timbres.

6-16

HERNIE

R.C. Seine 109.310

Membre du Jury et Hors Concours

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort

COMPRESSION SOUPLE

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol, 44 (Anc. N° 63). la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 juillet 1922 ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITE** la **SANTÉ**. et selon l'avis des malades eux-mêmes. la **GUERISON DEFINITIVE**.

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à :

Les MEES, 11 Mai, Hôtel Barras.
SISTERON, 12 Mai Hôtel des Acacias.
DIGNE, Samedi 15 Mai, hôtel Boyer-Mistre.

Nlle CEINTURE PERFECTIONNÉE

pour déplacement tous organe

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS

CABINET DENTAIRE AMÉRICAIN

1, Avenue de la Gare - Sisteron

90, Rue Paradis - Marseille

Spécialiste pour tous travaux d'or

Bridges - Crowns - Inlays

Tous travaux garantis

Tous les Samedis et Foires.

© VILLE DE SISTERON

udes de Me BUES, notaire à Sisteron et de Me BOUQUIER, avocat-avoué à Digne (B.-A)

VENTE

de biens de mineurs

Immeubles situés à Thèze

djudication fixée au trente mai mil neuf cent vingt-six.

Le dimanche trente mai il neuf cent vingt-six dans salle de la mairie de Thèze, une heure de l'après-midi, sera procédé, par le ministère de Buès, notaire à Sisteron, à cet fet commis, à l'adiudication au us offrant et dernier enchérisseur s immeubles ci après désignés.

LOTISSEMENT

Mises à prix

PREMIER LOT

Un labour, sur la commune de hèze,, quartier du Plan, numéro 75 p, de la section A, d'une contenance de trente-six ares trente entiares, confrontant : au levant, rnest Chironnier ; au midi, Adrien mat ; au couchant, Joseph Brébond ; au nord, Alphonse Giraud.

Mise à prix, cinq cents francs, ci..... **500 fr.**

DEUXIEME LOT

Labour, sur la commune de hèze, quartier de Champ-de-Laure, méros 203 bis, 218 p, 218 p, 219, 0, de la section C, de la contenance de un hectare quatre-vingt-ze ares vingt centiares, confrontant : au levant, Théophile Arnaud ; midi, Désiré Arnaud ; au couchant, Célestin Roubaud ; au nord, élestin Roubaud et Julia Espitalier

Mise à prix, mille francs, ci..... **1.000 fr.**

TROISIEME LOT

Une Maison, au village de hèze, paraissant cadastrée sous les méros 787 ou 789, comprenant urie au rez-de-chaussée sur cave, uisine, chambre et débarras au remier étage, grenier au dessus, onfrontant : au midi, Emile Imbert ; au levant et au couchant, une ue ; au nord, l'immeuble du quatrième lot.

Mise à prix, quatre cents francs, ci..... **400 fr.**

QUATRIEME LOT

Une autre maison d'habitation u village de Thèze, attenante à la précédente, paraissant cadastrée sous es numéros 787 ou 789, comprenant urie au rez-de-chaussée ; atelier t chambre au premier étage ; grenier au dessus, et confrontant : la ue de tous côtés

Mise à prix, cent cinquante francs, ci..... **150 fr.**

CINQUIÈME LOT

Un jardin, sur le territoire de Thèze, au quartier du Verdal, numéros 975, 976, section C, de la contenance approximative de trois ares soixante-dix centiares, confrontant : au levant, Théophile Arnaud ; au midi, un chemin ; au couchant veuve Magaud Alphonse ; au nord, Edmond Donnet.

Mise à prix, huit cents francs, ci.... **800 Fr.**

SIXIEME LOT

Une blache, à Thèze, quartier de Couret, numéros 300 p, 299 p, 300 p, section C, de la contenance approximative de soixante-six ares cinquante centiares, confrontant : Baptistin Garcin et Octave Garcin.

Mise à prix, quatre cent francs, ci. ..... **400 Fr.**

Procédure.

Qualités des parties

Les immeubles à vendre dépendent de la succession de M. Frédéric-François Oddou, en son vivant cordonnier et propriétaire, domicilié et demeurant à Thèze, décédé à Sisteron le 7 octobre 1924.

Les immeubles de cette succession, grévés de l'usufruit légal du quart au profit de la dame Marie-Elise Vallon restée veuve de Frédéric-François Oddou, apppartiennent aux deux filles du défunt : Jeanne-Marguerite-Emilienne Oddou, mineure sous la tutelle légale de sa mère la dame Elise-Marie Vallon, veuve Oddou, et Odette-Louise-Joséphine Oddou, mineure sous la tutelle dative de son oncle Louis Oddou.

La vente des immeubles de ces mineurs a été ordonnée par jugement du Tribunal Civil de Digne, en date du 24 mars 1926, enregistré,

A la requête de la dame Elise Vallon, veuve de Frédéric-François Oddou, domiciliée et demeurant à Thèze, agissant tant en son nom personnel que comme mère et tutrice légale de sa fille mineure Jeanne-Marguerite-Emilienne Oddou.

Et à la requête de M. Louis Oddou, cantonnier, domicilié et demeurant à Vaumeilh (Basses-Alpes), agissant en qualité de tuteur datif de la mineure Odette Louise-Joséphine Oddou,

Ayant Me Bouquier pour avoué.

Observations

Les subrogés-tuteurs des mineures, M. Victor Silve, propriétaire-agriculteur, domicilié et demeurant à Thèze, pour la mineure Jeanne-Marguerite-Emilienne Oddou, et M. Paul Mauduech, propriétaire, domicilié et demeurant à Curbans, pour la mineure Odette Louise-Joséphine Oddou, ont été régulièrement sommés de prendre communication du cahier des charges et d'assister à la vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Buès, notaire à Sisteron, détenteur du cahier des charges et commis pour procéder à la vente.

Fait à Digne, le 1e mai 1926

Ch. BOUQUIER,
avoué poursuivant

Enregistré à Digne, le mai 1926, folio , case

Reçu trois francs soixante centimes.

Signé : CHAUDON.

Me JEAN

Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

—o— Maladies de la bouche et des dents. —o—

Appareils or et caoutchouc, inlays, couronnes et bridges

INSTALLATION MODERNE

Cabinet permanent à SISTERON, Rue de Provence
(Immeuble de la Recette des Finances)

Cabinet à LARAGNE, Avenue de la Gare
(Maison de la Pharmacie), *ouvert le jeudi et jours de foire.*

4 PUBLICATIONS RECOMMANDEES POUR LA JEUNESSE

FILLETTE la meilleure publication composée spécialement pour les fillettes. Paraissant tous les dimanches, 16 pages en couleur et en noir. Le numéro : *25 centimes*

LE PETIT ILLUSTRE le plus goûté des journaux illustrés de la jeunesse, pour les filles et garçons, Paraissant tous les dimanches. Le N° *25 cent.*

L'INTREPIDE hebdomadaire illustré Le grand journal de voyages favori de la jeunesse *Aventures - Sports - Voyages*, tous les dimanches 16 pages Le Numéro : *30 centimes.*

CRICRI Journal pour les petits garçons. 16 pages en couleur et en noir. Le Numéro : *25 centimes.*

EN VENTE PARTOUT

Envoi de deux numéros spécimens gratuits de chacune de ces publications sur demande adressée à la SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION, 3, rue de Rocroy, Paris (Xe).

CYCLES - MOTOS - CYCLECARS

ALCYON - PEUGEOT

Agent : Ch. FERAUD, rue Droite (prés la Poste)
— SISTERON —

Cycles AUTOS SPORTS
le vélo idéal pour un prix abordable
— REPRISE DE TOUT VIEUX VELO —

Acheteurs Automobiles !....
Attention !....
Grande baisse chez...

CITROËN

La plus robuste des petites voitures

la Nouvelle

STANDARD 10-CV

Freins sur les 4 roues et sur le différentiel

Camionnette normande 500 kgs
-o- 19.130 francs -o-

Torpédo 4 places, 4 portes
-o- 20 000 francs -o-

Camionnette commerciale 500 kgs
-o- 19.500 francs -o

Conduite intérieure, 4 places, 4 portes
-o- 25.000 francs -o-

Ventes à crédit et ventes au comptant

La seule Maison faisant une REMISE IMPORTANTE AUX MUTILES

Vous serez prochainement visités par...

CHARMASSON & Cie

Concessionnaires à Gap

© VILLE DE SISTERON

Location d'Automobiles

JEAN GALVEZ

CAFE DU COMMERCE — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

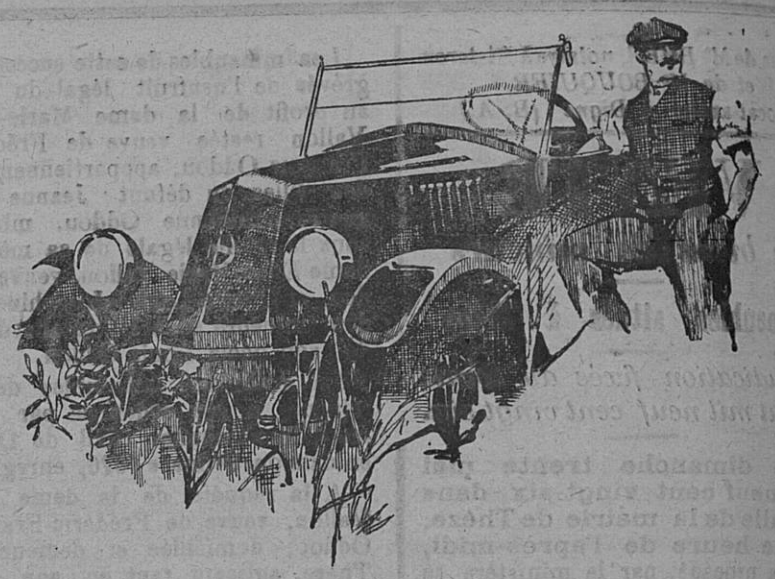

Magasin de Chaussures

Ancienne Maison Chastel

E JULIEN

Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste

Grand assortiment de

Chaussures

de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

Acheteurs ! Réfléchissez !

Coûter peu à l'achat est bien.
Coûter moins à l'usage est mieux.
Valoir encore beaucoup six ans après est encore mieux.

C'est pourquoi

La RENAULT

est la voiture

économique par excellence,
quand on tient compte des dépenses occasionnées par les trois facteurs :

Prix d'achat,
Frais d'usage et d'entretien,
Valeur de revente.

De plus, elle vous donne la sécurité par ses freins sur les 4 roues, en supprimant les dérapages et les risques d'accidents.

Rappelez-vous, d'autre part, qu'une voiture sans freins sur les roues avant n'est plus une voiture moderne.

Garage Moderne — Francis JOURDAN

Aux Grands Garages :

Les Grandes Marques :

PEUGEOT
La Grande Marque Nationale

BERLIET
Le Roi des véhicules utilitaires

AMILCAR
Ses rapides petites voitures 6 et 7 H. P. (son grand sport 115 à l'heure)

FIAT
La nouvelle 7 C. V.

ROCHET SCHENEIDER
La voiture de qualité incomparable

PANHARD ET LEVASSOR
La voiture de grand Luxe

GARAGE MODERNE, Veuve LAMBERT

GAP (H.-A.) — *Succursale à* **SISTERON** (*B.-A.*)

Vente à crédit (Agence exclusive pour les Hautes et Basses-Alpes) Essais gratuits de tous modèles

LOCATION D'AUTOMOBILES

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON